

RESIDENCE L'AVENTURINE



Résidence en meublés de tourisme classés deux étoiles

Chemin des Riayes 04800 GREOUX-LES-BAINS

Tel: 04.92.78.07.04 site web : www.laventurine-residence.fr

Gréoux, ce

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre résidence, et vous adressons, par la présente, documentation et tarifs pour l'année 2018.

Espérant vous compter bientôt parmi nos locataires, et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus dévouées salutations.

Jacques Mazon.

NOUS POUVONS VOUS RECEVOIR AUX DATES SUIVANTES :

-
-

SITUATION : à 950 mètres des thermes, 200 mètres d'un arrêt de bus, 250 mètres du village.

DESCRIPTIF : DUPLEX 50 M² environ au premier et dernier étage

Capacité d'accueil : 2 à 5 personnes maximum (**aucun dépassement de capacité possible y compris pour les invités non locataires**).

Exposition : est-ouest.

- grand séjour avec deux couchages d'une personne, loggia
- cuisine (plaques électriques, four micro-onde, réfrigérateur congélateur, lave-vaisselle, hotte aspirante)
- salle de bains avec baignoire, lavabo.
- toilettes séparées de la salle de bains
- téléphone portable proposé.
- téléviseur couleur, écran plat, TNT satellite 200 chaînes. **WIFI**

Mezzanine : fermée par cloison coulissante

- chambre avec grand lit en 140
- PARKING privé.
- GARAGES privés individuels.
- PISCINE (strictement réservée aux locataires de l'Aventurine et sous leur responsabilité). Ouverte de 8H30 à 19H30. Les consignes de sécurité et d'hygiène doivent être respectées par tous selon un règlement transmis à l'arrivée. Pour les amis, les invités et les membres de la famille non locataires : accès interdit (aucune dérogation). En cas de non respect, exclusion immédiate sans indemnités.
- Lave-linge et sèche-linge dans la résidence (collectifs).
- Jardin commun

DATE :

SIGNATURE :

FICHE DE RESERVATION DUPLEX L' AVENTURINE 2018

à retourner accompagnée de votre acompte à conserver

NOM : Prénom :

ADRESSE :

TEL portable et fixe

DATE ET HEURE D' ARRIVEE : de 16à 18H..... DATE DE DEPART :10H maxi

Nombre de personnes : Animal : OUI NON (rayer la mention inutile).

Réservation garage : OUI NON (rayer la mention inutile).

1 TARIFS NUITEES 2018 (pour location minimum de 21nuitées) cocher

2 TARIFS NUITEES 2018 (pour location une semaine minimum) cocher

PERIODES <small>Bébés et enfants sont des personnes payantes</small>	1 ou 2 personnes adultes, bébés ou enfants	3 personnes adultes, bébés ou enfants	4 personnes adultes, bébés ou enfants	supplément cinquième personne	garage privé
	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
En cas de location inférieure à une semaine, un supplément de 60 € s'applique pour le séjour, en plus des tarifs nuitées semaine (tarif 2) ci-dessous					
1 MARS. NOVEMBRE	41	47	54	12	5
2 Tarif jour semaine	59	59	66	18	7
1 AVRIL	42	48	55	14	5
2 Tarif jour semaine	60	65	70	18	7
1 MAI. OCTOBRE	54	60	67	15	5
2 Tarif jour semaine	66	72	80	18	7
1 JUIN. SEPTEMBRE	58	66	78	17	5
2 Tarif jour semaine	70	80	90	20	7
1 JUILLET. AOUT	80	90	100	20	5
2 Tarif jour semaine	95	105	115	20	7

Charges (électricité, chauffage, eau) comprises dans les tarifs

- Chien ou chat : **4 €** par jour (un animal par appartement, pas de promenade dans la résidence).
- Lave-linge et sèche-linge à votre disposition dans la résidence : **4 €** le lavage, **4 €** le séchage
- Parking privé sans supplément, un véhicule, au-delà **3 €** par véhicule/jour
- Linge non fourni, location possible : **50 €** le kit draps, **70 €** le kit linge (draps, linge)1 ou 2 personnes.
- Taxe de séjour en sus (fonction des tarifs municipaux)
- Les invités non locataires **3 € par personne**, par heure de présence maximum ½ journée de façon ponctuelle
- **Pour toute personne supplémentaire imprévue au contrat : 40 € par nuitée**
- Les réservations s'entendent de 16h le jour d'arrivée à 10 h maximum le matin du départ.
- le montant de l'acompte appartement est de : **420 €** Garage : **40 €**
- **le solde de la location est à régler et encaissé le jour d'arrivée, aucune dérogation.**
- les déprédations sont facturées ainsi que la casse du petit matériel.
- Suivant la législation, les barbecues ne sont pas autorisés dans la résidence.
- Ménage du départ : possibilité de le faire effectuer pour **55 €**
- **LES RESERVATIONS NE SONT ENREGISTREES DEFINITIVEMENT QU'APRES RECEPTION DE L'ACOMPTE ET DU CONTRAT COMPLETE ET SIGNE.**
- **LA PRESENTE RESERVATION TIENT LIEU DE CONTRAT. AUCUNE REMISE NE SERA CONSENTIE POUR ARRIVEE RETARDEE OU DEPART ANTICIPE, OU NOMBRE DE PERSONNES INFERIEUR**
- **ANNULATION PAR LE CLIENT :le solde du séjour est dû(voir assurance annulation).**
- **ATTESTATION EXTENTION ASSURANCE HABITATION NECESSAIRE A LA RESERVATION.**
- **Accueil le jour d'arrivée entre 16H et 18H**

DATE :

SIGNATURE :